CHAPITRE V

PROPOSITION DE REFERENTIEL AU FORMAT LMD POUR L'EQUIVALENCE ET LA RECONNAISSANCE CAMES

I - TITRE ET GRADE

1.1 Intitule du diplôme : (*Licence, Master, Doctorat*)

1.2 Domaine de formation (*champs de compétences, exemple : sciences et technologies*)

1.3 Mention (*thème majeur de la formation, exemples : informatique, sciences physiques et chimiques, etc.*)

1.4 Spécialité (*spécificité de la mention, exemples : informatique de gestion, chimie de l'environnement, etc.*)

II - IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT

2.1 Nom et adresse de l'établissement

2.2 Noms, prénoms et qualité des membres de l'équipe de direction

2.3 Statut de l'établissement (public, privé)

2.4 Textes organiques (*Personnalité juridique de l'établissement, autorisation d'ouverture du Ministère de tutelle, habilitations nationales des diplômes présentés, textes de fonctionnement de l'établissement, etc., dûment homologués*).

2.5 Partenariats : (*préciser le type des partenariats : nationaux ou/et internationaux, co-habilitation, co-diplomation, délocalisation de l'étranger, etc., l'adresse du ou des établissements partenaires, les conventions et la date de leur signature).*

III - OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

3.1. Origine du programme

3.2. Objectif du programme

3.2.1 Objectif général

3.2.2 Objectifs spécifiques (en termes de savoir)

- Communs à la mention (Licence/Master) :
- Propres à chaque parcours de formation :

3.2.3 Objectifs spécifiques (en termes de savoir-faire et de savoir-être)

- Communs à la mention (Licence/Master) :
- Propres à chaque parcours de formation (éventuellement) :

3.3. Approche du programme

Entre autres, indiquer les parcours de formation constituant la mention à habiliter ou à reconnaître.

Parcours de formation constituant la mention à habiliter ou à reconnaître

1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.

3.4. Gestion académique du programme (structures et responsables pédagogiques)

3.4.1. Responsable (s) de la mention à habiliter ou à reconnaître (un responsable par mention) :
Nom et Prénoms
Qualité (grade académique)
Adresse
(Joindre CV en annexe)
3.4.2. Responsable (s) des parcours de formation (un responsable par parcours)

Parcours	Nom et Prénoms	Qualité	Adresse
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			

3.4.3. Date et avis du Comité d'administration/Comité scientifique.

IV- CONDITIONS D'ADMISSION ET POURSUITES D'ETUDES ENVISAGEABLES.

4.1. Conditions d'admission

4.2. Conditions de poursuite d'études

S'il s'agit de la Licence, la mention de licence en question permet l'accès aux masters suivants :

	Domaine	Mention	Spécialité
1			
2			
3			
4			

Commentaires :

4.3. Passerelles et réorientations

Décrire de façon succincte les différentes passerelles et réorientations possibles. Il faut, en particulier, préciser les passerelles permettant le passage de la licence à la licence professionnelle, si ces deux parcours de formation existent au sein de l'établissement, ou du master recherche au master professionnel (donner éventuellement le ou les choix des UE à faire pour ces passages).

V- PRESENTATION DETAILLEE DES UE (tableau à remplir pour chaque semestre)

5.1 - Organisation des parcours de licence en unités d'enseignement :

LICENCE : Domaine : ....., Mention : .....

Spécialité : **Localisation**

UNITES D'ENSEIGNEMENT Code de l'UE	CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS (y compris stage et projet tutoré)	COURS	TD	TP	Heures en présentiel	Travail personnel de l'apprenant	CECT	MODALITES [1] de Contrôle des Connaissances			Nom de l'enseignant responsable de l'UE	Détail des matières ou épreuves composant l'UE	COEF. des matières ou épreuves composant l'UE	Durée de l'épreuve session examen
								CC	ET	ORAL				
Semestre N° x	**UE Majeures** **UE de connaissances Fondamentales** UE1 UE2 **UE de spécialités** UE3 UE4 **UE de découverte** UE5 **UE Mineures -** **UE de connaissances Fondamentales** UE6 UE7 UE8 **UE de spécialités** UE9 UE10 **UE libres** UE11 UE12													

5.2 Organisation des parcours types de licence

(Proposer autant de tableaux dans le modèle ci-dessous que de parcours-types de licence : Choix des UE majeures, Mineures, obligatoires, optionnelles, libres, stages ...)

Composition type d'un parcours de licence/master :			
Semestre	Unités d'enseignement de la licence	CECT	Volumes horaires
		180	TOTAL

Fourchette de volume horaire global nécessaire pour un apprenant en licence

pour les 6 semestres de : … heures,

pour 2 semestres (L3 uniquement) : …heures

Dont :

- Cours : … heures
- TD : … heures
- TP : … heures
- Travail personnel attendu : … heures

5.3 - Organisation des parcours de master en unités d'enseignement. (tableau à remplir pour chaque semestre)

MASTER : Domaine de formation : ..... Mention : .....

Spécialité : Localisation

UNITES D'ENSEIGNEMENT Code de l'UE	CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS (y compris stage et projet tutoré)	COURS	TD	TP	Heures en présentiel	Travail personnel de l'apprenant	CECT	MODALITES [1] de Contrôle des Connaissances CC	ET	ORAL	Nom de l'enseignant responsable de l'UE	Détail des matières ou épreuves composant l'UE	COEF. des matières ou épreuves composant l'UE	Durée de l'épreuve session examen
Semestre N° x	**UE Majeures** **UE de connaissances Fondamentales** UE1 UE2 **UE de spécialités** UE3 UE4 **UE de découverte** UE5 **UE Mineures -** **UE de connaissances Fondamentales** UE6 UE7 UE8 **UE de spécialités** UE9 UE10 **UE libres** UE11 UE12													

5.4. Organisation des parcours-types de master

(Proposer autant de tableaux dans le modèle ci-dessous que de parcours types de master : Choix des UE Majeures, Mineures, obligatoires, optionnelles, libres, stages …)

Composition du parcours type de master :			
Semestre	Unités d'enseignement de la licence	CECT	Volumes horaires
	TOTAL	180	

Fourchette de volume horaire global nécessaire à un apprenant en master pour les 4 semestres de : … heures,
pour 2 semestres (M2 uniquement) : …heures
Dont :
- Cours : … heures
- TD : … heures
- TP : … heures
- Travail personnel attendu : … heures

5.5. Description des cours

VI - EFFECTIFS INSCRITS ET TAUX DE REUSSITE DES 3 DERNIERES ANNEES

6.1. Au niveau licence

Présentiel									
Effectifs	2005-2006			2006-2007			2007-2008		
	1ère année L1	2ème année L2	3ème année L3	1ère année L1	2ème année L2	3ème année L3	1ère année L1	2ème année L2	3ème année L3
Inscrits									
Taux de réussite/inscrits									
Taux de réussite/présents									

Formations à distance ou en apprentissage									
Effectifs	2005-2006			2006-2007			2007-2008		
	1ère année L1	2ème année L2	3ème année L3	1ère année L1	2ème année L2	3ème année L3	1ère année L1	2ème année L2	3ème année L3
Inscrits									
Taux de réussite/inscrits									
Taux de réussite/présents									

Formations délocalisées de l'étranger									
Effectifs	2005-2006			2006-2007			2007-2008		
	1ère année L1	2ème année L2	3ème année L3	1ère année L1	2ème année L2	3ème année L3	1ère année L1	2ème année L2	3ème année L3
Inscrits									
Taux de réussite/inscrits									
Taux de réussite/présents									

Observation :

6.2. Au niveau master

Présentiel						
Effectifs	2005-2006		2006-2007		2007-2008	
	1ère année M1	2ème année M2	1èreannée M1	2ème année M2	1ère année M1	2ème année M2
Inscrits						
Taux de réussite/inscrits						
Taux de réussite/présents						

Formation à distance ou en apprentissage						
Effectifs	2005-2006		2006-2007		2007-2008	
	1ère année M1	2ème année M2	1èreannée M1	2ème année M2	1ère année M1	2ème année M2
Inscrits						
Taux de réussite/inscrits						
Taux de réussite/présents						

Formation délocalisée de l'étranger						
Effectifs	2005-2006		2006-2007		2007-2008	
	1ère année M1	2ème année M2	1èreannée M1	2ème année M2	1ère année M1	2ème année M2
Inscrits						
Taux de réussite/ inscrits						
Taux de réussite/ présents						

VII - DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE PREVUS.

7.1. Dispositif en matière d'enseignement à distance

7.2. Aménagements prévus pour la reprise d'études (VAE, adaptation des parcours et des méthodes d'enseignement).

7.3. Dispositif prévu en matière d'adaptation à des publics variés (étrangers, handicapés, sportifs de haut niveau, salariés,...)

7.4. Organisation de l'apprentissage

VIII - DOCUMENTATION ET SUPPORT DIDACTIQUE

Décrire le dispositif existant en matière de documentation et de support didactiques (centre de documentation, équipement audio-visuel, équipement de reprographie, support didactique pour les stages, support didactique à la rédaction des mémoires, etc.)

IX - STAGES

9.1. Nature et contenu des stages

(Décrire et préciser entre autres, les différents niveaux de stage et leurs modalités : caractère d'obligation, évaluation, durée, place dans le cursus ou dans un parcours conseillé à l'étranger...) :

9.2. Semestres universitaires effectués à l'étranger (décrire et préciser son caractère et à quels moments du parcours).

X - DEBOUCHES PROFESSIONNELS

(Secteurs professionnels et métiers visés)

XI - ENVIRONNEMENT RECHERCHE

11.1. Identification du (des) laboratoire(s) lié(s) à la formation :

- citer le nom du ou des laboratoires en toutes lettres (et les sigles),
- le(s) site(s) Web, s'il en existe,
- l'adresse électronique du laboratoire,
- le nom du responsable,
- l'adresse électronique du responsable.

11.2. Description succincte des activités en matière de recherche du (des) laboratoire(s)

XII - CONTROLE DES CONNAISSANCES

Décrire les modalités prévues en matière de contrôle des connaissances :

- contrôles continus, examen terminal,
- nature des épreuves (écrit sur table, oral, compte rendu, rapport, soutenance),
- pourcentage dans la note finale des contrôles continus, des travaux pratiques, des épreuves orales, de l'examen terminal,
- modalités de compensation,
- conditions de validation des UE et des parcours de formation,
- modalités de suivi des apprenants, en cas d'absences lors des évaluations,
- organisation des jurys d'examens,
- etc.

XIII - PROCEDURE D'EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS ET DES FORMATIONS

Préciser le dispositif mis en place pour l'évaluation en interne des enseignements et des formations, et la fréquence de ces évaluations.

XIV - RESSOURCES HUMAINES

14.1. Equipe de direction (décrire l'organigramme de l'établissement)

14.2. Equipe pédagogique

14.3. Ratio enseignants/apprenants

14.4. Ratio professeurs de rang magistral/autres enseignants

14.5. Listes des enseignants permanents affectés à l'établissement et notices biographiques incluant des CV détaillés (à joindre en annexe)

Nom, prénom	Qualité des enseignants/ responsabilités éventuelles au sein de l'établissement

14.1. Listes des enseignants vacataires et notices biographiques incluant des CV détaillés (à joindre en annexe)

Nom, prénom	Qualité des enseignants/ responsabilités éventuelles au sein de l'établissement

XV - PARTICIPATION DES PROFESSIONNELS A LA CONCEPTION DES PROGRAMMES ET/OU AUX ENSEIGNEMENTS

Nom et Prénom	Fonction	Entreprise	Secteur d'activité de l'entreprise	Heures à effectuer

Volume horaire global d'intervention des professionnels dans la formation : ... heures

Part en pourcentage d'intervention des professionnels dans la formation : ...

ANNEXES

Annexe 1 : Exemple d'annexe descriptive au diplôme « Licence »

Licence

Domaine : Arts-Langues-Lettres-Sciences Humaines ; Mention : Langues, Littérature et Civilisations Etrangères ; Spécialité : Anglais

ANNEXE DESCRIPTIVE AU DIPLOME

La présente annexe descriptive au diplôme (supplément au diplôme) vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la «transparence» internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Elle est destinée à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Elle doit être dépourvue de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

UNIVERSITE DE :

1 - INFORMATIONS SUR LE TITULAIRE DU DIPLÔME :

1-1 Nom patronymique : XXXX
1-2 Prénom(s) : YYYYYY
1-3 Date de naissance (J/M/A) : 22/11/1984
1-4 Numéro ou code d'identification del'apprenant au sein de l'établissement :

2. INFORMATIONS SUR LE DIPLOME

2.1. Intitulé du diplôme : Licence : domaine Arts-Langues-Lettres-Sciences Humaines
mention : Langue, littératures et civilisations étrangères,
Spécialité : Anglais

2.2. *Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s)* par le diplôme : **Langues, littératures, civilisations étrangères**

2.3. *Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme* : **Université XXXXXX –XXXXX, Etablissement public à caractèrescientifique, culturel et professionnel.**

2.4. *Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours* : **idem que 2-3**

2.5. *Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement/les examens* : **anglais, pour toutes les épreuves de littérature et civilisation ; français, pour la grammaire et la linguistique.**

3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1. *Niveau du diplôme* : **Grade de licence : bac + 3 ; 180 CECT**

3.2. *Durée officielle du programme d'étude* : **La licence se déroule sur six semestres**

3.3. *Conditions d'accès* : **Baccalauréat ou équivalent**

4. INFORMATIONS CONCERNANT LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS.

4.1. *Organisation des études* : **plein temps**

Les études comprennent des UE Majeures, Mineures et Fondamentales, des UE de spécialisation, des UE libres et des UE dites de professionnalisation.

La licence se compose de six semestres. Un semestre représente 14 à 16 semaines. L'enseignement est assuré sous forme de CM (cours magistraux) et de TD (travaux dirigés)

4.2. *Exigences du programme :*

Le titulaire de la licence est capable de :

- comprendre sans problème un texte en anglais ne comportant pas de termes trop techniques (langue de spécialité), dans les domaines tant journalistiques que littéraires (théâtre, poésie, roman et pour une période comprise entre les XIVe et XXIe siècles),
- comprendre un texte oral contemporain (émissions radiodiffusées, télévisées, conversations au téléphone) énoncé dans une variété d'accents (Received Pronunciation, Estuary English, General American, etc.) sans exigence particulière pour les accents trop typés (Glaswegian) ou les variantes dialectales (Scouse, Geordie),
- situer dans l'histoire les évènements marquants de l'histoire de la Grande-Bretagne et de son empire, ainsi que ceux de l'histoire des Etats Unis,
- Dominer la raison d'être et l'évolution des principaux mouvements d'ordre politique, social, religieux, littéraire, artistique, etc.
- Organiser ses idées et connaissances pour produire un texte écrit (type dissertation) ou oral (type exposé),

Prouver, de façon générale, l'acquisition de méthodes et savoir-faire dans l'analyse des textes littéraires, dans l'analyse de la langue et dans celle des faits de civilisation.

.3. Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiés) et sur les CECT obtenus : (si ces informations figurent sur un relevé officiel, veuillez le mentionner).

Unités d'enseignement étudiées (U.E.) et nombre de CECT.

Semestre 1 : 30 CECT ; **5 U.E étudiées**	***Nombre de CECT obtenus***
Langue anglaise : grammaire, vocabulaire, version, thème littéraire ; **Français : littérature, langue française** **Langue vivante 2 : allemand** **Méthodologie de la lecture : approche des textes littéraires en anglais (structure, narratologie)** **Option libre : TICE : préparation au C2I**	**14** **5** **3** **4** **4**
Total CECT:	***30***
Semestre 2 : 30 CECT; **5 U.E étudiées**	***Nombre de CECT obtenus***
Langue anglaise : grammaire, vocabulaire, version, thème littéraire **Anglais commercial** **Méthodologie disciplinaire : littérature, civilisation, Traduction** **Culture générale et expression** **Langue vivante 2 : Allemand**	**10** **4** **8** **6** **2**
Total CECT:	***30***
Semestre 3 : 30 crédits ; **5 U.E étudiées**	***Nombre de CECT obtenus*** **10**
Littérature et Civilisation américaines **Langue orale et phonétique** **Langue vivante 2 : allemand** **Langue écrite : grammaire**	***8*** ***2*** ***5***

Langue écrite : traduction : version-thème	*5*
Total CECT :	30
Semestre 4 : 30 crédits ; 5 U.E étudiées	***Nombre de CECT obtenus***
Culture anglaise : littérature et civilisation **Langue orale et phonétique** **Langue vivante 2 : allemand** **Langue écrite : grammaire** **Langue écrite : traduction**	10 8 2 5 5
Total CECT :	30

Semestre 5 : 30 crédits ; 5 U.E étudiées	***Nombre de CECT obtenus***
Culture anglaise : littérature et civilisation Langue anglaise : traduction – phonétique **Langue vivante 2 : allemand** **Linguistique générale** **grammaire**	10 9 2 4 5
Total CECT :	30
Semestre 6 : 30 crédits ; 5 U.E étudiées	***Nombre de CECT obtenus***
Culture anglaise : littérature et civilisation **Langue anglais : traduction – phonétique** **Langue vivante 2 : allemand** **Linguistique : syntaxe de l'anglais** **Grammaire**	10 7 2 7 30
Total CECT :	**180 CECT**
TOTAL CECT licence	

4.4. Système de notation et, si possible, informations concernant la répartition des notes.

Chaque UE fait l'objet de contrôles : contrôle continu et examen final comptant chacun pour la moitié de la note. Chaque UE est notée de 0, la note la plus basse à 20, note la plus haute. 10 est la note suffisante pour la validation d'une UE
Pour chaque semestre, les notes se compensent à l'intérieur de chaque UE. La moyenne de 10/20 est requise pour valider l'ensemble des enseignements du semestre, mais le semestre ne sera validé que si, en plus de la moyenne d'ensemble obtenue, une moyenne minimale de 8/20 a été obtenue dans chaque UE (disposition particulière possible dans chaque domaine de formation).

Notation établissement	Notation CECT	Répartition des étudiants ayant réussi.
14,8-16,2	A	10 %
13,68 – 14,6	B	25 %
12,54 – 13,31	C	30 %
11,72 – 12,51	D	25 %
10,82 – 11,02	E	10 %

4.5. *Classification générale du diplôme :*

Non applicable

5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLOME.

5.1. *Accès à un niveau supérieur :*

La licence LLCE anglais donne accès de plein droit aux 60 premiers crédits du master recherche. Elle permet de se présenter à la préparation au concours de recrutement des professeurs des écoles et au concours du CAPES d'anglais.

5.2. *Statut professionnel conféré :* (si applicable)

6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

6.1. *Renseignements complémentaires :*

possession du C2I

travail d'été de deux mois : agent d'accueil à l'hôtel sheraton de Sydney

stage de deux mois à « British telecom », à Londres

6.2. *Autres sources d'informations :*

site de l'université : http:www.....

7. CERTIFICATION DE L'ANNEXE DESCRIPTIVE

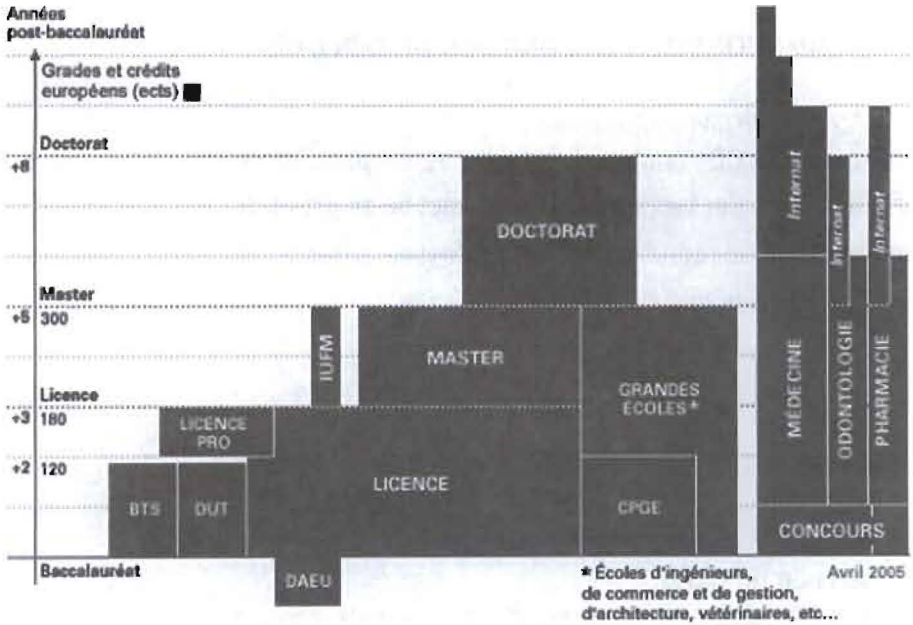
7.1. *Date* : **le 10 mars 2006**

7.2. *Signature* :

7.3. *Qualité du signataire* : **XXXXXX, président de l'université**

7.4. *Tampon ou cachet officiel* :

7. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SYSTEME NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



Annexe 2 : Exemple d'annexe descriptive au diplôme de « Master »

Master sciences-technologie-santé à finalité professionnelle ; Mention : Bio-ressources ; Spécialité : bio-ressources en régions tropicales et méditerranéennes

ANNEXE DESCRIPTIVE au diplôme

La présente annexe descriptive au diplôme (supplément au diplôme) vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la «transparence» internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc.) Elle est destinée à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Elle est dépourvue de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

UNIVERSITE DE : Y

1 - INFORMATIONS SUR LE TITULAIRE DU DIPLÔME :

1-1	Nom(s) patronymique : XXXXXX
1-2	Prénom : UUUUUUU
1-3	Date de naissance (J/M/A) : 20/07/1982
1-4	Numéro ou code
1-5	d'identification de l'apprenant au sein de l'établissement

2. INFORMATIONS SUR LE DIPLOME

2.1. *Intitulé du diplôme* : **Master Sciences-technologie-santé à finalité professionnelle**
Mention : **Bio-ressources**
Spécialité : **bio-ressources en régions tropicales et méditerranéennes**

2.2. *Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s)* par le diplôme :

-environnement, écologie, agronomie, agro-foresterie

-biotechnologies

2.3. *Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme* : ***Université Y***

2.4. *Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours* : **idem 2.3**

2.5. *Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement/les examens* : **français**

3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1. *Niveau du diplôme* : grade de master **(120 CECT après les 180 CECT de licence)**

3.2. *Durée officielle du programme d'étude* : **4 semestres**

3.3. *Conditions d'accès* :
- Licence Sciences et Technologie ; Mentions «Sciences chimiques et biologiques» et «Sciences de la Vie et de la terre»
- Autres licences de sciences et technologie, ou équivalent et validation des acquis de l'expérience, pour les professionnels sélection sur dossier
L'équipe pédagogique définit des pré-requis en relation avec le contenu scientifique de la spécialité.
La maîtrise de la langue française, niveau TEF 450, est requise pour les

non-francophones.
La maîtrise de la langue anglaise, niveau TOIEC 750, est requise pour tous les apprenants.

- Accès possible au troisième semestre, après sélection sur dossier et entretien.

4. INFORMATIONS CONCERNANT LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS.

4.1. *Organisation des études* : **Plein temps**

4.2. *Exigences du programme* : **Le titulaire du diplôme, cadre, chercheur, expert, polyvalent de la gestion des bio-ressources est capable de s'adapter aux fluctuations et à l'évolution des besoins en expertise dans ce domaine.**

Il maîtrise :

- les principes directeurs scientifiques et techniques (y compris les perspectives offertes par les technologies de l'information et de la communication) qui orientent la politique de gestion, de valorisation, d'aménagement et de développement durable des terroirs naturels et cultivés méditerranéens et tropicaux ;

- l'analyse et les méthodes de diagnostic et de conception des systèmes de culture, s'appuyant sur une connaissance approfondie du fonctionnement d'un écosystème naturel et d'un système anthropisé ;

- la conception des produits nouveaux adaptés à la demande du marché via les biotechnologies (éliciteurs, biopesticides, médicaments protéiques, planticorps...) ;

- la capacité de conseiller les décideurs et les bailleurs de fonds dans leur prise de décision, avec le souci majeur de protéger l'écosystème, d'utiliser, de conserver, voire de valoriser, les potentialités du patrimoine mondial

des ressources naturelles renouvelables, tout en assurant une productivité qui puisse satisfaire les pays concernés.

La première année (M1) prépare également les apprenants aux concours de l'enseignement du second degré en Sciences de la Vie et de la Terre (cf. aménagement spécifique).

4.3. *Précisions sur le programme (par ex. UE étudiées) et sur les CECT obtenus : (si ces informations figurent sur un relevé officiel, veuillez le mentionner).*

Unités d'enseignement (U.E.) étudiées et nombre de CECT.

U.E étudiées	Nombre de CECT obtenus
Semestre 1 – 30 CECT – Tronc commun	
Biotechnologie Microbiologie	6
Chimie des produits naturels et techniques d'analyses	3
Statistiques et modélisation mathématiques	6
Bio-ressources et facteurs de risques	3
Anglais scientifique	6
Gestion, économie, marketing, innovation	3
Semestre 2 – 30 CECT	
Spécialité 1 : Bio-ressources en régions tropicales et méditerranéennes	9
Ecologie et développement durable Sciences du sol et risques agronomiques	9
(1 ECUE + 2 ECUE) Anglais scientifique	3
Connaissance du secteur professionnel	9

Semestre 3 : 30 CECT	
Les écosystèmes tropicaux : pédologie, climatologie, hydrologie, géographie ...	6
Agronomie et production	6
Gestion des systèmes agro-sylvo-pastorauux	6
Amélioration des plantes	3
Ingénierie écologique	3
Sociologie et géopolitique	3
Economie, certification, accréditation	3
Semestre 4 : 30 CECT	
Anglais scientifique	3
Stage de 6 mois (entreprise)	27
Total CECT :	120 CECT

4.4. *Système de notation et, si possible, informations concernant la répartition des notes.*

Chaque UE fait l'objet d'un contrôle : soit sous la forme d'un examen écrit terminal, soit sous la forme de travaux pratiques et examen écrit terminal, soit sous la forme d'un exposé oral, soit sous celle d'un travail de synthèse écrit...
La notation se fait sur la base d'une échelle de 0 à 20.
La note de 10 équivaut à un travail moyen de la part de l'apprenant.
Le diplôme s'obtient avec une moyenne minimum de 10/20 et des appréciations sont attribuées :
- note supérieure ou égale à 16 : appréciation «très bien»
- note supérieureou égale à 14, inférieure à 16 : appréciation «bien»
- note supérieure ou égale à 12, inférieure à 14 : appréciation «assez-bien»

Notation établissement	Notation SCECT	Répartition des étudiants ayant réussi.
13,53 - 14	A	10 %
11,45 - 13,3	B	25 %
10,85 - 11,44	C	30 %
10,5 - 10,82	D	25 %
10,14 - 10,48	E	10 %

4.5. *Classification générale du diplôme :*

Non applicable

5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLOME

5.1. *Accès à un niveau supérieur :*

Doctorat sur audition devant le jury de l'école doctorale

5.2. *Statut professionnel conféré* : (si applicable)

6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

6.1. *Renseignements complémentaires :*

Stage en entreprise dans la société.....

6.2. *Autres sources d'informations :*
site de l'université : http : .....

7. CERTIFICATION DE L'ANNEXE DESCRIPTIVE

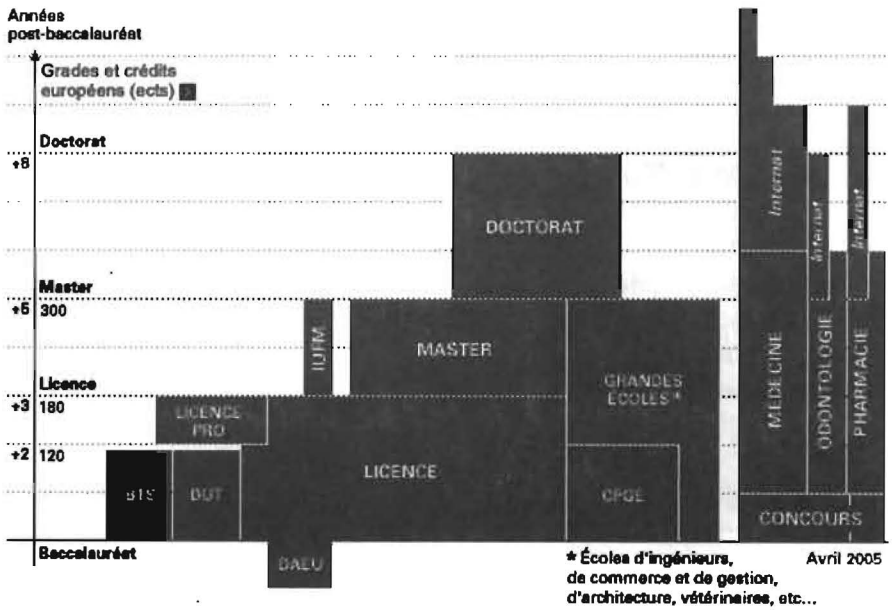
7.1. *Date* : **XXXX**

7.2. *Signature* : **XXXXXX**

7.3. *Qualité du signataire* : **XXXXXX**

7.4. *Tampon ou cachet* officiel : **XXXXX**

8. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SYSTEME NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Banque mondiale (2006). *Enseignement supérieur et développement économique en Afrique.* Série de documents de travail du département du développement humain, N°103. New York : Banque mondiale.
2. Banque mondiale (2006). Enquête auprès de 5 pays d'Afrique francophone : Madagascar, Mali, Mauritanie, Sénégal et Tchad. document de la Banque mondiale, New York : Banque mondiale.
3. Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur, Agence Universitaire de la Francophonie (2005). Les universités africaines dans le contexte mondial de la transformation de l'université. Actes du séminaire sur la gouvernance universitaire Yaoundé du 1er au 3 mars 2005 à Yaoundé.
4. Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest (REESAO). Actes des différents séminaires.
5. Banque mondiale (1995). L'Enseignement supérieur : les leçons de l'expérience. New York : Banque mondiale.
6. Banque mondiale (2003). Construire les sociétés du savoir : nouveaux défis pour l'enseignement supérieur. Québec : Presse de l'Université de Laval.
7. MAZERAN J. (2007). Les enseignements supérieurs professionnels courts, un défi éducatif mondial. Paris : Hachette Education.
8. Conférence des Ministres de l'Enseignement Supérieur (2001). Vers l'espace européen de l'enseignement supérieur. Prague.
9. Ministres européens de l'éducation (1999). Déclaration commune. Italie - Bologne.
10. Message de Salamanque (2001). Espagne - Salamanque.
11. Attali J. (1998). Pour un modèle européen de l'enseignement supérieur. Paris : Rapport.
12. Agence de Mutualisation des Universités et Etablissement (2003). la mise en place du LMD dans les universités françaises. Paris : Actes du séminaire.
13. Ministère français de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (2002- 2007). Paris : Travaux des comités de suivi Licence –Master.
14. HETZEL P. (2006). Débat national, Université - Emploi. Paris : Rapport.
15. UNESCO, Bureau régional (Pôle de Dakar) (2005). Education pour tous en Afrique – Repères pour l'action. Dakar : UNESCO